

**INFORMATION IMPORTANTE
POUR LES CANDIDATS AUX SELECTIONS POUR LES FORMATIONS
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE ET AIDE SOIGNANT
SELECTIONS DEPARTEMENTALES RENTREE SEPTEMBRE 2021**

L'ouverture des inscriptions en ligne est fixée au lundi 29 mars 2021

Un seul centre de sélection par formation : les dossiers de candidature seront téléchargeables :

- **Formation auxiliaire de puériculture :** lycée Darius Milhaud <http://www.ldm94.fr/>
- **Formation aide-soignant :** lycée Louise Michel <https://framaforms.org/formulaire-de-preinscription-aux-selections-a-la-formation-daide-soignant-1616656876>

Liste des établissements de formation d'aide-soignant du 94 :

Lycée Darius Milhaud – Le kremlin Bicêtre (18 places)
Lycée Gutenberg – Créteil (18 places)
Lycée Louise Michel – Champigny sur Marne (24 places)

Liste des établissements de formation d'auxiliaire de puériculture du 94 :

Lycée Darius Milhaud – Le kremlin Bicêtre (18 places)
Lycée Louise Michel – Champigny sur Marne (18 places)

○ **Conditions d'inscription :**

- Avoir au moins 17 ans
- Ou moins de 25 ans révolus le jour de la rentrée
- Être titulaire du Bac Pro ASSP ou présenter le Bac Pro ASSP en juin 2021

○ **Calendrier :**

- Ouverture des inscriptions en ligne avec dossier téléchargeable sur le site du centre de sélection indiqué ci-dessus : **lundi 29 mars 2021**
- Date limite d'envoi des dossiers : **jeudi 3 juin 2021 minuit**
- Communication des résultats : **mercredi 30 juin 2021 à 10h**
- Validation des inscriptions (confirmation par le candidat admis sur liste principale) : **au plus tard le vendredi 9 juillet 2021**
- Période d'inscription dans les lycées d'affectation : **jusqu'au 16 juillet 2021**
- Rentrée scolaire : **date à préciser**

○ **Formation continue :**

Les candidats relevant de la formation continue téléchargent le dossier de candidature sur le site du GRETA MTI 94 : <https://www.forpro-creteil.org#formation#greta#gmti94#>

○ **Droit au retour en formation initiale :**

Les candidats ayant quitté le système scolaire depuis plus d'un an prennent contact au préalable avec le CIO proche de leur domicile pour étudier avec un ou une psychologue de l'Éducation nationale les solutions possibles et retirer leur dossier de « **Retour en formation initiale** ».